



PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Sécuriser le circuit du médicament en SSIAD

Contexte

Prevenir les risques d'erreur médicamenteuse dans le service et à domicile nécessite la prise en considération de tous les professionnels intervenant au domicile de la personne accompagnée .

Ils sont tous en effet à des titres et des temps différents, partie prenante de la gestion des médicaments, mais ils ne sont pas habilités à accomplir les mêmes actes professionnels.

Quelle est la réglementation en la matière, quelle conduite tenir pour être en conformité avec le code de l'action sociale et des familles et le code de la santé publique ?

Comment coordonner leurs interventions avec efficacité, quelles organisations mettre en œuvre, quelle place accorder aux médicaments dans les projets individuels ?

Comment coordonner leurs interventions avec les médecins traitants, les familles et les pharmacies?

Objectifs

- Connaître la réglementation relative aux différents actes professionnels constitutifs du circuit du médicament en SSIAD
- Trouver des réponses aux questions d'organisation du circuit du médicament spécifique aux SSIAD en s'appuyant sur le retour de pratique des participants
- Appréhender ses propres pratiques professionnelles et définir les mesures contribuant à leur amélioration
- Acquérir une méthodologie d'étude du circuit du médicament dans son service

Programme

- La prescription, la dispensation, l'administration : définitions
 - La prescription médicale
 - Les stocks de médicaments : les médicaments prescrits aux usagers, les médicaments pour soins urgents, les stupéfiants et les substances vénéneuses, les stocks non affectés
 - La préparation des doses à administrer (PDA) : qui est habilité à l'assurer, où, dans quelles conditions d'hygiène et de sécurité, quelles sont les bonnes pratiques de la PDA ?
 - L'aide à la prise des médicaments : le rôle propre de l'IDE, les actes de la vie courante
 - L'armoire à médicaments (dans le service ou au domicile): sécurité, organisation, hygiène
 - La livraison, le transport
 - Les retours des médicaments à la pharmacie
 - La gestion de la qualité et de la documentation
 - Les relations service / pharmacie d'officine : les conventions
- L'organisation du circuit du médicament, les choix à opérer, les coordinations à assurer

Date(s) :

5 mars 2020

Lieu :

URIOPSS - Marseille

Durée :

1 jour – 7 heures

Coût :

275 €

Public :Tout personnel de SSIAD
Groupe limité à 12 personnes**Méthodes pédagogiques :**

- Alternance d'apports théoriques et d'échanges avec les participants sur leurs pratiques professionnelles, les difficultés rencontrées et les questions posées
- L'apport des connaissances et les échanges s'accompagnent de la remise à chaque participant d'une documentation relative à la réglementation étudiée

Intervenant :

Michel MASSAL

Consultant en organisation et gestion d'établissements et services sociaux et médico-sociaux